

INFORMATIONS IMPORTANTES ELEVES DE 3EME

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous des informations concernant la fin de l'année scolaire pour les élèves de 3eme. Le professeur Principal remettra à votre enfant, un récapitulatif de saisie informatique des vœux d'orientation. Ce document **doit être signé** par les responsables légaux et remis au professeur principal pour **le 09 juin 2023 au plus tard (si vous constatez des erreurs, merci d'apporter les corrections en rouge sur le document).**

Les convocations pour les épreuves écrites du brevet seront distribuées aux élèves du lundi 19 au mercredi 21 juin.

Les élèves de 3eme seront libérés de cours les jeudi 22 et vendredi 23 juin pour réviser leurs épreuves du brevet.

Les élèves de 3eme doivent rapporter leurs manuels scolaires et livres empruntés au CDI le le lundi 26 (avant les épreuves du brevet selon le planning qui leur sera transmis).

Planning des épreuves écrites du brevet

Le jour des épreuves, votre enfant doit être muni de sa convocation et d'une pièce d'identité (ou à défaut de son carnet de liaison)

→ Lundi 26 juin 2023

Le collège est ouvert aux élèves à compter de 07H30.

Un petit déjeuner sera servi aux élèves avant les épreuves.

Tous les élèves doivent être présents 30 minutes avant le début des épreuves.

10h00 à 11h30 : français 1ere partie (Grammaire et compétences linguistiques – compréhension et compétences d'interprétation – dictée)

11h45 à 13h15 : français 2eme partie (Rédaction)

Demi-pension : Un repas est servi à tous les élèves de 3eme (demi-pensionnaires et externes)

15h30 à 17h30 : mathématiques

Les transports scolaires sont organisés après l'épreuve de mathématiques (*attention, les parents dont les enfants bénéficient d'un tiers-temps doivent s'organiser pour venir chercher leur enfant aux horaires indiqués sur la convocation*).

→ Mardi 27 juin 2023

Le collège est ouvert à compter de 07h30.

Un petit déjeuner sera servi aux élèves avant les épreuves.

Tous les élèves doivent être présents 30 minutes avant le début des épreuves.

10h00 à 12h00 : histoire-géographie et enseignement moral et civique

Demi-pension : Un repas est servi à tous les élèves de 3eme (demi-pensionnaires et externes)

14h30 à 15h30 : sciences

Les transports scolaires sont organisés à partir de 15h45 (*attention, les parents dont les enfants bénéficient d'un tiers-temps doivent s'organiser pour venir chercher leur enfant aux horaires indiqués sur la convocation*).

Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle avant la fin de l'épreuve

A l'issue de la dernière épreuve du brevet, nous remettrons à votre enfant les documents suivants :

- **la notification d'inscription obligatoire pour s'inscrire au lycée (cette notification vous indique dans quel établissement votre enfant est admis, si votre demande de dérogation est acceptée ou non et éventuellement le rang sur une liste d'attente).**
- le dossier d'inscription (dates, pièces à fournir) du lycée dans lequel votre enfant sera affecté.
- le bulletin du conseil de classe du 3eme trimestre
- le dossier scolaire du collège (bulletins, ASSR..), etc..

Attention !

Le dossier de votre enfant vous sera remis uniquement si vous êtes **en règle avec l'établissement**, à savoir :

- Les factures de demi-pension doivent être réglées
- La carte de cantine doit être restituée

- Les manuels scolaires et les livres empruntés au CDI doivent être retournés au collège

En cas de perte d'un manuel scolaire ou de détérioration, une facture vous sera transmise.

Dès la régularisation de votre situation, le dossier scolaire comprenant la **notification d'inscription, document indispensable pour inscrire votre enfant au lycée** vous sera remis.